

CHAMPIONNAT 2009 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS

(Epreuve en Brut)

1 ^{ère} DIVISION				PROMOTION	
1124	BOURSE	812	AGJSEP PARIS	Sur inscriptions	
176	PEUGEOT	1833	CISCO		
338	AXA	209	IBM		
1910	RATP (US Métro)	189	ESAM EADS		
843	POLICE NATIONALE	210	MBDA SPORT		
1224	ES RENAULT	1332	BANQUE PALATINE		
173	SUEZ	1137	CASO EADS		
157	BOUYGUES	513	ADP		
647	ALCATEL	296	ASTAS		
312	ORTF	926	PTT YVELINES		
QUALIFICATION					
DATES TERRAINS	Samedi 28 mars L'Isle Adam				Samedi 28 mars Rebetz
	BARRAGES				
	Samedi 18 avril Golf de Guerville				
	1/4 FINALES				
	Samedi 4 juillet Golf de l'Isle Adam				
	1/2 FINALES & Play down 1ère division				
	Samedi 19 septembre Golf de l'Isle Adam				
	FINALES				
	Samedi 17 octobre Golf du Château de la Chouette				

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale, et de ligue.

Une seule équipe par association.

MEMBRES DES EQUIPES :

- L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve.
- Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf **avant le 1^{er} avril 2009 - Interdiction de participation avec une licence « indépendant ».**
Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain devront avoir été enregistrés comme membre de l'association sportive d'entreprise qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet)
- Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).
- Certificat Médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vade-mecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris (*voir dossier ci-joint*). Pour le championnat promotion, le nombre d'équipes est limité à 30 (ordre d'arrivée des inscriptions). La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://fleole.ffgolf.org/netligue/>) **avant le 5 mars 2009**.

Dorénavant vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison, la liste sera toujours ouverte, mais pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi soir précédant la compétition qui sera prise en compte.

- Les droits d'inscription, fixés **35 €** par équipe, doivent parvenir à la ligue, à l'adresse suivante au plus tard le **8 février 2009** :

Ligue de Paris de Golf, 1 av du golf, 78114 Magny les Hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33,

- Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.
- Les heures de départ, établies par le golf d'accueil au moins 48 h avant l'épreuve, ne seront données de façon non nominative par téléphone **qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu équipe**.
- Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer le championnat l'année suivante.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de **4** joueurs ou joueuses maximum, **d'index « individuel » inférieur à 21,5** et dont le total doit être égal ou inférieur à **72,0**.

Marques de départ : **Blanches**, pour les Messieurs – **Bleues**, pour les Dames.

Recording : **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b**

1 : Phase de qualification :

4 simples / stroke play brut / 18 trous.

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte. Il sera exigé 3 scores au moins, sous peine de disqualification.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play off « trou par trou ».

Les équipiers pourront jouer dans un ordre quelconque, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour leur équipe.

1^{ère} division :

- les 4 premières équipes sont qualifiées directement pour les ¼ de finale
- les équipes classées de la 5^{ème} à la 12^{ème} place disputent un barrage pour accéder aux ¼ de finale
5 v 12 ; 8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11
- les équipes classées de la 13^{ème} à la 20^{ème} place disputent un barrage pour rester en 1^{ère} division (play down)
13 v 20 ; 16 v 17 ; 15 v 18 ; 14 v 19.

Promotion :

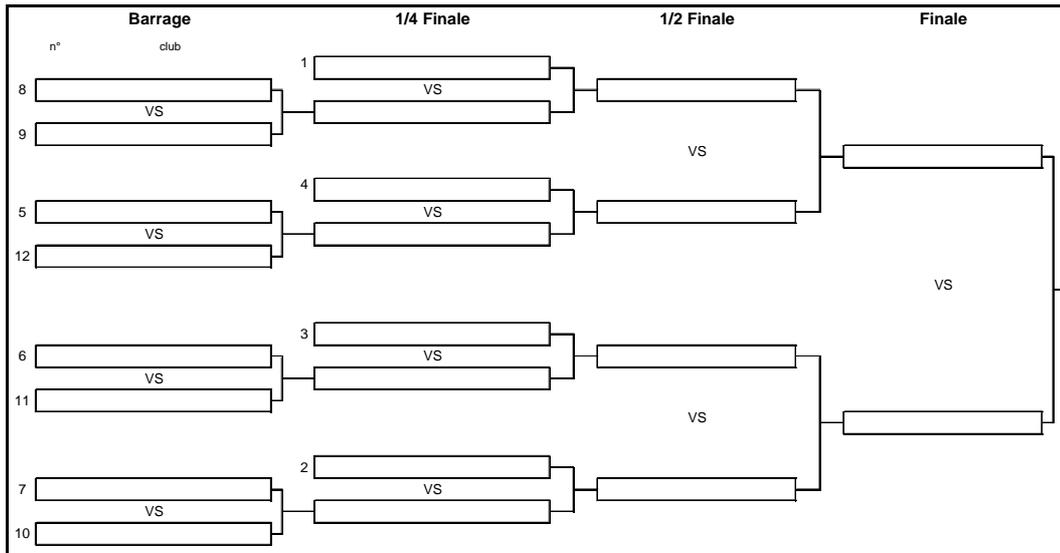
- les 4 premières équipes sont qualifiées directement pour les ¼ de finale
- les équipes classées de la 5^{ème} à la 12^{ème} place disputent un barrage pour accéder aux ¼ de finale
5 v 12 ; 8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11

Phase de finale (barrage, ¼, ½ et finale):

1 Foursome et 2 simples sur 18 trous :

La composition du Foursome est libre. Les équipiers en simples, joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi. Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Tableau de match play :



CONSTITUTION DES DIVISIONS CORPORATIVES DE LIGUE 2009

Montée et descente dans les divisions :

En 1^{ère} division, les perdants du play down descendent en promotion pour 2010, les autres équipes restent en division 1.

En promotion, les vainqueurs des ¼ de finales doivent disputer les ½ finales et éventuellement la finale pour valider leur montée en 1^{ère} division en 2010.



PRIX

Il est décerné un titre de champion de ligue par division. Les trophées seront remis le jour de la finale, aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui fera graver sur chacun le nom de l'AS. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des clubs. Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des équipes finalistes.

COMITE DE L'EPREUVE

- d'un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- d'un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- des arbitres